

LES FAITS MARQUANTS DES OS 24: LUNDI 22 MAI 2006

Des groupes de contact et des concertations officielles ont été tenues, tout le long de la journée, lundi, sur une large gamme de sujets et, notamment, sur l'adaptation, le Fonds pour l'Adaptation, les dispositions pour les réunions intergouvernementales, les combustibles de soute, le renforcement des capacités (au titre de la Convention et du Protocole), le déboisement, l'évaluation du mécanisme de financement, la recherche et l'observation systématique, le Fonds Spécial pour les Changements Climatiques et le transfert des technologies. En outre, les consultations officielles se sont poursuivies dans le cadre du GTS, et un séminaire en session a eu lieu sous le thème des piégeage et fixation du dioxyde de carbone dans le cadre du MDP.

GROUPES DE CONTACT

ADAPTATION: Dans le groupe de contact du matin, la Coprésidente Plume a présenté un projet de conclusions contenant les premières activités du programme de travail quinquennal sur l'adaptation. Le texte a été examiné dans des consultations officielles durant toute l'après midi et la soirée du lundi. Les délégués ont entamé la discussion de la liste des premières activités, des modalités et des produits à livrer, traitant les questions des méthodes et outils et des données et observations. Des divergences sont toutefois restées et les coprésidents présenteront un tableau révisé. De nombreux amendements pour le projet de conclusions de l'OSAST ont été également proposés par les pays industrialisés et les pays en développement et la plupart des paragraphes sont restés crochétés. Les négociations se sont poursuivies jusque tard dans la soirée du lundi.

FONDS POUR L'ADAPTATION: Les délégués ont examiné le point de savoir s'il était opportun d'accepter le texte des coprésidents comme plate-forme des négociations. La SUISSE, le CANADA, la NORVEGE et l'UE ont accepté cela, mais le G-77/CHINE y a fait objection, soulignant qu'il a des critères supplémentaires qui devraient être appliqués au Fonds et que le texte des Coprésidents pouvait être utilisé comme contribution, mais non comme plate-forme des négociations. Le G-77/CHINE a ajouté qu'il n'est pas prêt à entamer les discussions sur les modalités, compte tenu du fait que l'OSAST est en train d'examiner le programme de travail quinquennal sur l'adaptation. Le JAPON a souligné que les discussions de l'OSMCE et de l'OSAST ne se chevauchent pas. Les délégués ont décidé que les institutions candidates à la gestion du Fonds, devraient présenter leurs offres à la CdP/RdP 2. Les Coprésidents procéderont à l'intégration des contributions apportées par le G-77/CHINE et l'UE dans leurs propositions de textes, pour examen dans les consultations officielles et la réunion de groupe de contact, mardi.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (CONVENTION): Ce thème a été traité dans un groupe de contact et des concertations officielles. Le G-77/CHINE a plaidé pour un projet de décision de la CdP sur le renforcement des capacités en matière de suivi, tandis que l'UE, le JAPON et les ETATS-UNIS ont soutenu qu'une décision n'est pas nécessaire et ont proposé d'adopter uniquement les conclusions de l'OSMCE. L'UE a mis en relief l'examen exhaustif du renforcement des capacités, qui va être mené prochainement. Les délégués ont également débattu du point de savoir s'il était

nécessaire de définir des objectifs pour le renforcement des capacités en matière de suivi et si la tenue d'un séminaire pouvait y être utile. Les concertations officielles se poursuivront jusqu'à la prochaine réunion de groupe de contact, mercredi.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (PROTOCOLE DE KYOTO): Ce sujet a été traité dans un groupe de contact et au cours de concertations officielles. Le JAPON a mis l'accent sur la tenue d'un séminaire pour les Autorités Nationales Désignées pour le MDP (AND). L'UE a proposé de reconnaître le forum informel des AND établi cette semaine, tandis que la CHINE a déclaré que son utilité ne peut être affirmée qu'à un stade ultérieur. Des concertations officielles sur un projet de conclusions de l'OSMCE seront menées avant la réunion du groupe de contact, mercredi.

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTEMATIQUE: Des concertations officielles ont été menées le matin et l'après-midi, avant que le groupe de contact se réunisse de nouveau dans la soirée. Les discussions ont été axées sur le paragraphe croché consacré aux étapes à venir et à la meilleure manière de faciliter le dialogue interactif entre les parties, les programmes de recherche et le GIEC. Dans le paragraphe, l'OSAST décide d'explorer la manière de faciliter le dialogue entre les parties et les programmes de recherche, invite les participants à soumettre leurs vues, pour examen par l'OSAST 26, demande au Secrétariat d'organiser un débat officiel à l'OSAST 26 (en y invitant les représentants des programmes de recherche et le GIEC), et souligne qu'une attention devrait être accordée à l'opportunité de tenir un séminaire consacré aux besoins en matière de recherche, par l'OSAST 28. Les projets de conclusions ont enfin été approuvés lundi soir et seront transmis à l'OSAST, pour considération.

ÉVALUATION DU MÉCANISME DE FINANCEMENT: Les délégués se sont réunis à titre officieux au cours de la journée et dans un groupe de contact, dans la soirée, moment où ont été distribuées des copies de la proposition du G-77/Chine, de la proposition de l'EU et de la compilation des propositions élaborées par les Coprésidents. Compte tenu des contraintes de temps posées à cette réunion, les délégués n'ont pas négocié le texte mais ont suggéré, au lieu de cela, des ajouts et des modifications au texte de compilation. Le texte entier a ensuite été placé entre crochets et sera transmis à l'OSMCE 25, pour poursuite d'examen.

FONDS SPECIAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Au cours des discussions officielles, les délégués ont débattu de propositions distinctes émanant du Président et du G-77/Chine, pour le paragraphe consacré aux activités de financement établies dans la Décision 7/CP.7, paragraphe 2(d) (financement au titre de la Convention). Ces délibérations se sont poursuivies lorsque le groupe de contact a repris ses travaux dans la soirée. Le groupe s'est concentré sur le texte du Président, qui proposait une approche à deux étapes, la première consistant en la fourniture d'une assistance technique et la deuxième, en la conduite d'activités et de programmes de financement. Il n'y avait pas d'accord général sur le fait qu'un processus à deux étapes pouvait être une voie conceptuelle utile et les délégués ne sont pas parvenus à finaliser le texte. Estimant que des progrès sont enregistrés et qu'ils sont cohérents avec les progrès accomplis à la CdP 11, les délégués ont décidé de poursuivre les discussions, à titre officieux, dans un groupe de contact, mardi soir, en retournant aux projets de conclusions du Président de l'OSMCE, transmis par l'OSMCE 23 (FCCC/SBI/2005/L.34), comme plate-forme pour les discussions.

CONCERTATIONS OFFICIEUSES

DISPOSITIONS POUR LES RÉUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES: Les parties ont examiné l'organisation du processus intergouvernemental, acceptant les suggestions soumises par l'UE qui signifierait que quelques questions sont intégrées dans l'ordre du jour de l'OS une fois par an au lieu de deux fois. Les propositions concernant la recherche et l'observation systématique, les communications nationales, la coopération avec les organisations internationales pertinentes et l'établissement des rapports par les groupes d'experts de l'UNFCCC (FCCC/SBI/2006/MISC.8). Toutefois, les pays en développement ont fait objection aux suggestions de regroupement en modules/fusion des points inscrits à l'ordre du jour. Le groupe se réunirait de nouveau mardi pour procéder à l'examen des projets de conclusions et aborder la question de la participation des Etats observateurs dans les réunions.

COMBUSTIBLES DE SOUTE: Dans les concertations officielles consacrées aux émissions provenant des carburants utilisés dans le transport aérien et maritime international, peu de progrès ont été rapportés, quelques parties exprimant l'opinion qu'aucune avancée n'était possible sans que des progrès soient enregistrés dans d'autres domaines, tels que dans l'Article 2.3 du Protocole (effets défavorables).

DEBOISEMENT: Au cours des consultations officielles sur le déboisement, les parties ont travaillé à travers des projets de conclusions révisés, englobant la portée du séminaire attendu prochainement. Des divergences sont restées sur la question de savoir si et comment se référer au marché ou aux mécanismes pour l'échange des droits d'émissions, lors du traitement des approches politiques et des mesures incitatives positives. Les options soumises englobaient des références aux "mécanismes de financement," aux "incitations économiques," et à "d'autres alternatives," les parties s'accordant finalement sur "mécanismes de financement et autres alternatives." En outre, ont été ajoutées au texte, des références portant sur le déplacement des émissions et sur le renforcement des capacités, comme souhaité par de nombreux pays en développement. Les parties ont accepté le texte. Il sera présenté au groupe de contact, mardi.

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Le G-77/CHINE et un groupe comprenant les ETATS-UNIS, le JAPON, le CANADA et l'AUSTRALIE, ont, chacun, soumis des textes. Les discussions se sont concentrées sur la manière de traiter les documents figurant à l'ordre du jour, avec une focalisation particulière sur les recommandations du GEET (FCCC/SBSTA/2006/INF.4), appelées à être examinées à la CdP 12. Les Coprésidents élaboreront un projet de texte basé sur les textes soumis et sur les discussions, lequel projet de texte sera disponible mardi matin.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL

Les délégués se sont réunis pour des concertations officielles le matin et l'après-midi. Le matin, les parties ont réitéré leurs positions et se sont concentrés, entre autres, sur ce qu'il serait opportun d'insérer et de ne pas insérer dans les futures discussions du groupe. Les délégués ont mis en exergue des questions telles que celles de l'approche sectorielle, des combustibles de soude et des forêts. En outre, l'UE a fourni des données sur le contexte général de leurs objectifs en matière de réduction des émissions.

L'après-midi, les délégués ont examiné la possibilité de la tenue d'un séminaire ou autre moyen, pour l'examen de la base scientifique de l'Article 3.9 du Protocole.

Le soir, un projet de texte du Président sur l'approche des conclusions possibles, a été distribué. Dans le texte, le GTS: prend note des soumissions et déclarations des parties; souligne que l'objectif consiste en l'apport, par les parties visées à l'Annexe I, d'une contribution importante à la réalisation du but de la Convention, à travers leurs nouveaux engagements au titre du Protocole de Kyoto, de "limiter et réduire de manière importante les émissions"; et clarifie que la ligne de mire du plan de travail initial du GTS sera de rassembler les données et analyses nécessaires à permettre aux parties visées à l'Annexe I d'approuver et de ratifier les amendements apportés à l'Annexe B du Protocole. Le projet de texte décrit également quelques thèmes possibles pour le plan de travail initial, notamment "le degré d'ambition," l'évolution des émissions et le potentiel d'atténuation des pays visés à l'Annexe I, l'expérience acquise et les leçons apprises dans la mise en application du Protocole, "l'architecture" des futurs engagements des pays visés à l'Annexe I, y compris la durée des périodes de l'engagement et les

questions juridiques. Le projet clarifie que le programme des travaux du GTS en 2006 et 2007 sera mené durant les périodes des sessions ordinaires.

SEMINAIRE SUR LE PIEGEAGE ET LA FIXATION DU DIOXYDE DE CARBONE EN TANT QU'ACTIVITES DU MDP

Un séminaire en session sous le thème des piégeage et fixation du dioxyde de carbone (PFDC) en tant qu'activités des projets MDP, s'est réuni lundi. Les Coprésidents de la séance, Georg Børsting (Norvège) et Hernán Carlino (Argentine) ont expliqué que l'objectif de l'atelier consistait à ouvrir un dialogue sur ce sujet, en se focalisant sur les limites extérieures des projets, les fuites et la permanence, et en tenant compte des questions soulevées dans les soumissions auxquelles avait invité la Décision 7/CMP.1.

Heleen de Coninck, de l'ECN, a présenté une synthèse du séminaire de l'OSAST sur le PFDC et a mis en relief les aspects du Rapport Spécial du GIEC sur le PFDC et les Lignes Directrices de 2006 du GIEC concernant les inventaires qui pourraient être pertinents à l'insertion du PFDC dans le MDP. Le Secrétariat a ensuite fait état de la terminologie appropriée et a donné un aperçu sur les trois méthodologies des projets PFDC, soumises au Comité Directeur du MDP.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont soulevé une gamme de questions, notamment, celles touchant aux limites extérieures des projets, les fuites et la permanence. Au sujet de la détermination des limites des projets, les participants ont, d'une manière générale, été d'avis que les limites des projets devraient englober le piégeage, le transport et l'injection et la fixation, et que cela allait être manipulé avec quelques difficultés dans le cadre actuel du MDP. Cependant, quelques désaccords ont été enregistrés, tels que sur le point de savoir si les projets de PFDC dont les limites s'étalent sur plus d'un pays, devaient être intégrés dans le cadre du MDP, maintenant.

Les participants ont ensuite débattu de la question de savoir si les émissions accrues de dioxyde de carbone résultant du PFDC, devaient être considérés comme des fuites. Des divergences ont émergé sur l'intégration de projets de récupération assistée du pétrole (RAP) relevant du MDP, certains participants arguant que le RAP mène à une augmentation de l'extraction du pétrole, qui contrevient aux objectifs du développement durable du MDP. S'agissant de la complémentarité et le RAP, un certain nombre de délégués a plaidé pour une détermination au cas par cas.

Au sujet de la permanence, la plupart des participants se sont accordés sur l'importance d'une sélection rigoureuse des sites, pour la minimisation des suintements potentiels. Ils ont débattu du point de savoir si la responsabilité à long terme devait incomber au pays hôte ou aux pays qui reçoivent les REC. Certains ont argué que les outils, tels que l'assurance, les REC temporaires et les engagements de fixation, pourraient fournir des mesures incitatives pour s'assurer de la permanence, tandis que d'autres ont plaidé pour d'avantage de souplesse. La plupart des orateurs étaient d'avis que le suivi doit avoir lieu tant que le suintement posera une menace. Toutefois, il n'y a pas eu de consensus sur la question de savoir si oui ou non il est opportun d'établir des cadres de suivi.

Quelques participants ont mis en exergue le potentiel limité des activités de PFDC, en tant qu'activités de projet MDP, en particulier pour la période 2008-2012, compte tenu du prix actuel du carbone.

Le séminaire a clos ses travaux en début d'après-midi, plusieurs participants présentant leurs observations concernant le ton positif des discussions.

DANS LES COULOIRS

Le GTS a été le principal point de mire, lundi, les délégués ayant quitté le centre de conférence du 'Maritim hotel' tard dans la soirée, en supputant sur la manière dont le projet de texte du Président, avec "l'approche des conclusions," allait être reçu lorsque les discussions reprendront mardi (pour les détails du texte, voir, ci-dessus, la partie consacrée au GTS).

Sur une note plus légère, certains délégués ont été entendus parlant de l'odeur désagréable qui s'est infiltrée dans le centre de conférence 'Maritim,' lundi après-midi. La source de ces émanations, a été finalement identifiée comme provenant d'un problème du système d'assainissement dans les environs, donnant lieu à une variété de blagues la rattachant aux discussions sur les "fuites du PFDC" et au contrôle du méthane. "Je suis très content que ce n'était pas mon collègue," a confessé un délégué soulagé.